

# Taux de faible revenu des familles selon la mesure du faible revenu (MFR)

### Description

L'indicateur décrit le pourcentage de familles dont le revenu après impôt est inférieur à un certain seuil. Le seuil utilisé est la mesure du faible revenu (MFR), correspondant à la moitié de la médiane du revenu des familles au Québec. Le revenu est ajusté au préalable en fonction d'une échelle d'équivalence pour tenir compte de la taille de la famille, et ainsi refléter les économies d'échelle dans la consommation familiale.

Le concept de famille est celui de la « famille de recensement » de Statistique Canada : un couple marié ou en union libre, avec ou sans enfants de l'un ou l'autre des conjoints. Ce concept inclut aussi un seul parent habitant avec au moins un enfant dans le même logement.

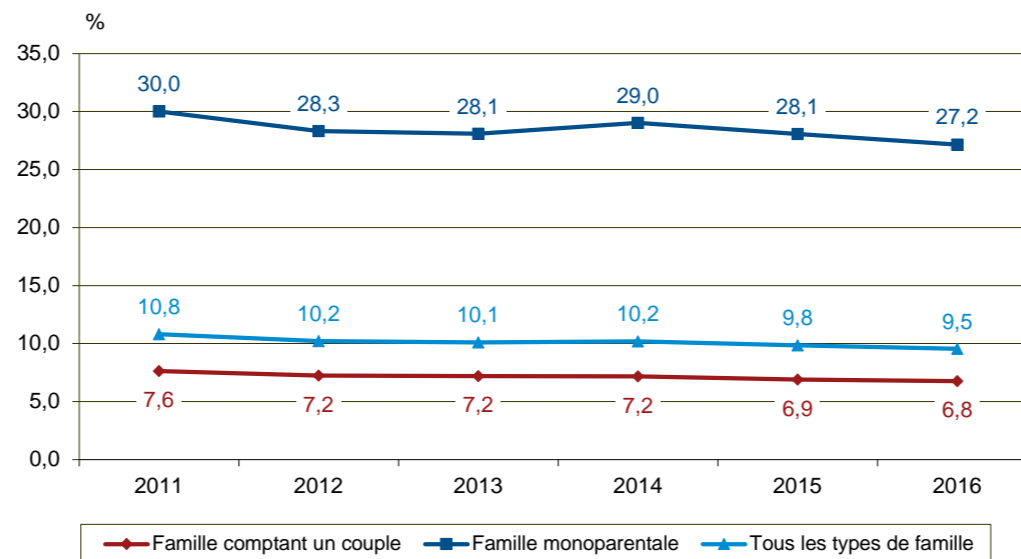
Le faible revenu est défini en fonction de la position qu'occupent les familles dans la distribution du revenu. Ce faible revenu n'est donc pas fonction d'un standard objectif, comme le fait de satisfaire des besoins jugés essentiels. L'indicateur permet néanmoins d'évaluer la prévalence de la pauvreté dans une population.

### Précaution

L'indicateur pour les personnes hors famille n'est pas diffusé compte tenu de la variabilité des données et des difficultés d'interprétation de l'évolution des résultats selon différents découpages territoriaux.

Des modifications à la méthodologie employée pour le calcul de la MFR, dont le calcul de la médiane et du facteur d'ajustement pour la taille de la famille, entraînent une révision complète des données qui sont présentées à partir de 2011 seulement. Puisque les seuils de la MFR calculés au moyen de la nouvelle méthodologie sont plus élevés, le taux de faible revenu produit par la nouvelle méthode dans la présente fiche est également plus élevé que ceux des éditions précédentes. Pour de plus amples informations sur ces changements, veuillez consulter le [site Web de Statistique Canada](#).

Ensemble du Québec, 2011 à 2016



Source : Statistique Canada, fichier des Familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.  
Compilation : Institut de la statistique Québec.  
Note : Prochaines données : 2017.

### Analyse

Au Québec, moins de 10 % des familles, qu'elles comptent un couple ou qu'elles soient monoparentales, ont un revenu après impôt inférieur au seuil de la MFR en 2016. Ce taux suit une tendance à la baisse, passant de 10,8 % en 2011 à 9,5 % en 2016.

Les familles monoparentales sont proportionnellement toujours plus nombreuses à avoir un revenu sous le seuil de la MFR, soit 27,2 % d'entre elles en 2016 contre 6,8 % pour les familles comptant un couple. Cependant, on observe une tendance à la baisse du taux de faible revenu chez les deux types de famille. Cette évolution est plus marquée chez les familles monoparentales (- 2,8 points de pourcentage pour la période analysée).

À titre indicatif, en 2016, le seuil de la MFR pour une famille monoparentale avec deux enfants est de 33 163 \$ tandis que le seuil est de 38 294 \$ pour une famille comptant un couple et deux enfants.

### Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées à de plus petites échelles territoriales est invité à consulter le [fichier de données](#).